

Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre-ville
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cf@cci.nc
Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 8h00 à 12h00



POUR UNE LOCATION GERANCE (ou GERANCE LIBRE)

Attention : le code de commerce codifie les règles applicables au contrat de location gérance (ou gérance libre) dans ses articles L 144-1 à L 144-13. La personne qui donne son fonds de commerce en location-gérance doit l'avoir personnellement exploité pendant au moins deux ans. Il existe une possibilité de demander une dispense judiciaire.

* Pour la personne, ou la société, qui prend le fonds en location-gérance :

| ORGANISME | DOCUMENTS DEMANDÉS |
|-----------|--|
| RCS | 2 bulletins d'inscriptions ou modificatifs 1 contrat de location de gérance enregistré* L'annonce légale diffusée sur un des supports habilités : <ul style="list-style-type: none"> ➤ LNC.NC (presse en ligne) ➤ ACTU.NC (presse papier) ➤ La Voix du caillou (presse papier) et voixducaillou.nc (presse en ligne) ➤ RRB.NC (presse en ligne) ➤ Noumeapost.nc (presse en ligne) Une fiche de renseignements |
| RIDET | 1 bulletin RID P2E |

* Avant le dépôt au CFE faire enregistrer le contrat auprès du service de l'enregistrement, 1^o étage de l'hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA. Le mieux est de faire enregistrer 5 exemplaires du contrat (déposer au minimum 2 originaux).

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

Pour les Personnes physiques : **10 250 XPF** (Pas de JONC pour une modification de mode d'exploitation)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI (obligatoire lorsque le dossier est déposé aux guichets de la CCI qui consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.) : **4 500 XPF** (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou en espèces)

Si le fonds donné en location gérance appartient à une société :

| ORGANISME | DOCUMENTS DEMANDÉS |
|-----------|---|
| RCS | 2 bulletins modificatifs (B3) 1 contrat de location de gérance enregistré* L'annonce légale diffusée sur un des supports habilités : <ul style="list-style-type: none">➤ LNC.NC (presse en ligne)➤ ACTU.NC (presse papier)➤ La Voix du caillou (presse papier) et voixducaillou.nc (presse en ligne)➤ RRB.NC (presse en ligne)➤ Noumeapost.nc (presse en ligne) Une fiche de renseignements |
| RIDET | 1 bulletin RID M2E |

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

Le RCS-DAE accepte **UNIQUEMENT** les règlements par chèque à l'ordre du « RCS-DAE »

Pour les Personnes morales : **10 250 XPF** (Pas de JONC pour une modification de mode d'exploitation)

Pour les Personnes physiques : **14 600 XPF** (Pas de JONC pour une modification de mode d'exploitation)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI (obligatoire lorsque le dossier est déposé aux guichets de la CCI qui consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.) : **4 500 XPF** (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou en espèces)

Si le fonds donné en location gérance appartient à une personne physique, il convient de radier la personne du RCS et de faire une modification de sa situation au RIDET :

| ORGANISME | DOCUMENTS DEMANDÉS |
|-----------|--|
| RCS | 2 bulletins de radiation (A5) 1 contrat de location de gérance enregistré* L'annonce légale diffusée sur un des supports habilités : <ul style="list-style-type: none">➤ LNC.NC (presse en ligne)➤ ACTU.NC (presse papier)➤ La Voix du caillou (presse papier) et voixducaillou.nc (presse en ligne)➤ RRB.NC (presse en ligne)➤ Noumeapost.nc (presse en ligne) |
| RIDET | 1 bulletin RID P2E |

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI (obligatoire lorsque le dossier est déposé aux guichets de la CCI qui consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.) : **4 500 XPF** (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou en espèces)

NB : Pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié au service de la Fiscalité professionnelle

Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA

☎ 25 75 00